



Compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil d'Administration du 8 janvier 2024

Le Conseil d'Administration s'est réuni le lundi 8 janvier 2024 à 17h30 à la Maison des Associations (salle des Bruyères) à Guidel en présence de : Jean Perrin, Alain Le Gall, Danielle Philippe, Daniel Le Diréach, Marie Lionelle Tabel, Nicole Filliol, Didier Marchand, Elisabeth Nicolle, Robert Déjardin, Françoise Teroute, Daniel Plat, Geneviève Doudeau, Michel Moren et Laurent Mesnigé.

Absents excusés : Yves Malvoisin et Jacky Simon.

Après avoir adressé ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024, le président ouvre la séance conformément à l'ordre du jour.

VOYAGES : point sur les dossiers en cours

PRAZ SUR ARLY : 48 participants.

RDV sur le parking de l'ESTRAN vendredi 12 janvier à 23h30 pour un départ samedi 13 janvier à 2024 à 00H01. L'arrivée à PRAZ sur ARLY est prévue vers 15h00.

Cadeaux pour guides et chauffeur prévus.

Mail de confirmation vers les participants à venir.

BITCHE : paiement par chèque retenu pour ce voyage avec l'option assurance pour 29 €. Les notices d'assurances et conditions générales de vente pour les séjours sont disponibles sur le site internet / espace adhérents / rubrique voyages.

Dans le prolongement de ce qui a été débattu lors du CA de novembre 2023, en ce qui concerne les voyages, une position définitive sur le paiement par carte bancaire sera prise au prochain CA, étant rappelé qu'il appartient à chaque adhérent de s'assurer auprès de son organisme bancaire de la prise en charge effective de l'assurance associée à sa carte de type « gold » du fait de la plateforme de paiement STRIPE intervenant pour le compte de Guidel Rando, réel organisateur du voyage.

BREHAT : accord du CA au paiement par carte bancaire pour ce voyage avec une prise en charge des frais STRIPE d'une manière exceptionnelle par Guidel Rando en attendant décision définitive du CA.

PROJETS autres voyages 2025

Séjour raquette Le Grand Bornand : Le président rend compte d'un devis reçu avec une proposition de séjour du samedi 18 au samedi 25 janvier à 798€ par personne tout compris pension, matériel, guide.

Devis transport pour 41 personnes également reçu avec un départ à 00h01.

Au total l'ordre de grandeur serait de 1030€ par personne + assurance en option à 29€

Les membres du CA s'accordent à valider le projet de voyage proposé.

WE DINAN La Rance les 18,19 et 20 avril 2025 : Les membres du CA valident la poursuite des travaux préparatoires.

Projet Catalogne : En préparation.

Animation-Repas :

Repas galette des rois samedi 27 janvier :

Le prix du repas a été fixé à 14€ pour les adhérents et à 17€ pour les invités. Dès les produits créés sur PEPS'UP le message vers les adhérents pour les inscriptions pourra être fait. La réponse est attendue avant le 18 janvier. Les participants seront invités à apporter les gâteaux apéritifs.

Un mail sera adressé pour lancer les inscriptions et solliciter les volontariats pour l'aide habituelle à la préparation, service, rangement.

Randonnées – Formation :

Plannings 1er semestre 2024 – Difficultés à trouver des circuits praticables

Difficultés constatées sur les chemins, présence d'eau, dangerosité. Les plannings ont toutefois été réalisés qui restent pour certains à compléter. En fonction des difficultés rencontrées ils sont susceptibles d'être modifiés.

Consultez le site guidelrando.fr / espace adhérents : programme de la semaine.

Formation :

La liste des meneurs adhérents titulaires du PSC1 sera établie avec une proposition de réactualisation pour ceux supérieurs à 5 ans,

Dans le cadre du concours Trophée vie locale du Crédit Agricole, il est possible de déposer un projet, Guidel Rando propose de déposer le projet relatif à la formation gilets orange pour le LCMA et les meneurs PSC1 randonnée.

Si le projet est retenu par le CA une aide financière sera accordée.

Il sera déposé un projet de formation sur les 1er et 2nd semestre 2024.

La formation sera assurée par les pompiers de Guidel, le budget prévisionnel par semestre s'établit à 20 PSC1 x 50€ et 20 gestes qui sauvent x 20€ soit 1400€ par semestre (2800 € pour l'année). L'aide du CA viendra en déduction.

TRO GWIDEL point de situation

L'autorisation de principe de la mairie de Guidel a été délivrée. L'assurance couvrant la manifestation a été également établie. Dès que seront disponibles les circuits, le pas à pas et la convention de partenariat avec le comité départemental 56 de la Fédération de randonnée, le travail administratif vers le conseil départemental 56, Lorient-agglo et le chargé de mission Natura 2000 pourra se poursuivre.

Dans le cadre du TRO GWIDEL une rando famille de 5km est prévue avec 4 postes de jeux en fonction de la tranche d'âge des enfants. Ces jeux restent à finaliser.

Le règlement du TRO GWIDEL à destination des participants sera par ailleurs actualisé et mis en ligne sur le site internet.

Des contacts ont été pris avec Décathlon en particulier pour le flocage de logos partenaires sur chasuble, la fourniture d'une arche gonflable sur le site de départ.

Par ailleurs Décathlon s'est fait l'écho de sa rando écologique de nettoyage de sentiers.

D'autres contacts sont en cours sur les partenariats.

Date prochain conseil : 05 février 2024